

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATRE JUILLET, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 28 juin 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Yves LEMOINE, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Pierre LESNARD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Éric MOISAN donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Nicole POULAIN,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jérémy ALLAIN



Délibération n°2023-120

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Absents : 5

Pouvoirs : 2

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE (BREHAND) – CESSION DE PARCELLE
ATOUTBAT**

L'entreprise ATOUTBAT, représentée par M. Gilles DESANEUX, exerce une activité de négoce de matériaux pour les professionnels de la construction et les particuliers. Actuellement implantée sur le Parc d'Activités du Vau Jaune à Bréhand (parcelle ZW 201), rue de la Gâche d'Or, l'entreprise a besoin d'un espace de stockage extérieur plus grand pour répondre à sa croissance.

Monsieur DESANEUX sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du terrain voisin de son entreprise (parcelle ZW 239 d'une surface de 2 792 m²) afin d'étendre la surface de stockage extérieur de son entreprise.

Le prix au m² du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand est fixé à 7 € HT/m².

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 22 mai 2023 estimant la valeur vénale du bien (parcelle ZW 239 d'une surface de 2 792 m²) à 19 544 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession de la parcelle ZW 239, pour une surface totale de 2 792 m², située sur le Parc d'Activités du Vau Jaune, à Bréhand au bénéfice de l'entreprise ATOUTBAT, ou toute autre société désignée par ladite société, au prix de 7 € HT/m², soit 19 544 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRÉUX

06 JUL. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

06 JUL. 2023

06 JUL. 2023

Pour le Maire
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale